15e ANNEE — N° 725 PARAIT LE SAMEDI 28 Janvier 1899

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

SOLIDARITÉ

Si le sol c'est la patrie, nul n'est plus patriote que le Sisteronnais, car nul plus que lui n'est attaché au pays natal. S'il émigre, s'il s'exile, irait-il au bout du monde ce n'est jamais sans espoir de retour. Le Sisteronnais n'oublie jamais Sisteron.

Nos lecteurs se souviennent du projet d'association d'anciens élèves du Collège. Lentement, mais sûrement, la généreuse initiative de quelques uns de nos camarades porte ses fruits. Le comité provisoire a lancé methodiquement ses appels. Au dehors d'abord, aux quatres coins de la France, aux colonies même et à l'étranger, les vieux Sisteronnais ont entendu son appel. Surpris peut-être, mais agréablement, la plupart ont répondu, heureux de l'occasion offerte qui leur permet de se rattacher par un lien, si ténu soit-il (il se fortifiera !), à la petite patrie, perdue de vue pour un temps, mais vers laquelle on rêve encore et toujours de revenir. Dans le département ensuite, aux environs de notre ville et enfin dans Sisteron même, jeunes et vieux, des plus hautes situations sociales jusqu'aux plus humbles, tous ont compris qu'il s'agissait, non pas d'une œuvre de parti ou de coterie, mais de rapprochement, d'amitié, de franche et cordiale solidarité.

Au moment où les questions d'éducation nationale sont plus que jamais à l'ordre du jour, où la presse discute sur la crise de l'enseignement secondaire, où l'on parle réorganisation, refonte de cet enseignement, il n'était pas inutile de rappeler aux Sisteronnais qu'ils ont eu jadis un excellent Collège, que ce Collège renaît aujourd'hui pour ainsi dire de ses cendres, et qu'il importe de ne pas l'abandonner.

Renouer les traditions, établir entre les anciens qui sont arrivés et les jeunes qui sont encore sur les bancs de l'école un lien qui n'aurait jamais dû être rompu, grouper autour d'un établissement où s'élèvent nos enfants, un ensemble de bonnes volontés désintéressées, créer en sa faveur un courant de sympathies et augmenter ainsi sa force et son autorité morale ; tel est le but que se sont proposé les organisateurs, et ils n'ont eu qu'à faire appel à l'esprit de solidarité, à l'amour de tous les Sisteronnais pour leur chère ville, pour voir aussitôt venir à eux même les plus hésitants. Le nombre des adhérents qui croît de jour en jour est déjà fort respectable, comme on pourra le voir par la première liste que nous publions ; on y remarquera des personalités dont le nom seul est un honneur pour l'association et pour Sisteron.

Un dernier appel vient d'être lancé, nul doute qu'on y réponde en masse. Que manquait-il d'ailleurs le plus au début ?.... des adresses d'anciens élèves !

C'est ainsi que plusieurs ont pu être oubliés ; on leur adresse ici une cordiale invitation. L'Association est ouverte à tout le monde, elle n'a qu'un but : Resserer les liens d'amitié entre anciens élèves, entre Sisteronnais ! qu'un mot d'ordre : Solidarité !

Première liste d'adhérents.

Le Maire de Sisteron, Président d'honneur de l'Association.
Jules Thélène, consul de France, président.
A. Vanel, Entrepreneur de Travaux publics, Vice-président.
G. Tardieu, Pharmacien de 1e classe, Vice-président.
Capitaine Peignon, trésorier.
A. Clergue, secrétaire de la mairie, Secrétaire.
Le Principal du Collège.
L. Chabert, teinturier.
A. Devidal, professeur au Collège.
C. Donzion, maître d'hôtel.
S. M. Eysseric, ancien magistrat.
L. Latil, cons. général, receveur buraliste à Lyon.
Albert Latil, négociant.
H. Martel, cons. municipal, négociant.
H. Rebattu, négociant.
Dr Robert, député, conseiller général.
E. Sarlin, s-inspecteur de l'Enregistrement.
L. Tourrès, prof. au Lycée de Nimes.
H. Turcan, banquier.
A. Turin, publiciste.
Brunet, professeur au Collège.
Chaspoul, professeur au Collège.
Docteur Reynier.
Amédée Jean, receveur de l'Enregisment en retraite, Cannes.
H. Ferrary, Interne à l'hôpital de Constantine.
E. Suquet, Ingénieur en chef des Ponts et-Chaussées, Paris.
Peuzin Paul, minotier à Serres.
Cougourdan, notaire honoraire, Vaumeilh.
Abbé Touche, à Castellane.
Richaud, chef de batlon en retraite, Dijon
Maxime Fabre, avoué à Saint-Pons.
J. Marcy, rentier à Paris.
Machemin, Vice-président du Tribunal civil de Nice.
Esclangon, coiffeur.
Villevieille, répétiteur au collège.
Aubert, coiffeur.
Conchy Louis, mécanicien.
Brun Henry, direction générale des Contributions Directes, Paris.
F. Besaudun, préposé des lits militaires à Kairouan (Tunisie).
Reynaud Baptistin, négociant, Marseille.
Gassend Joseph, cafetier, Volonne.
Marius Galfard, conseiller général, sériciculteur à Oraison.
Estellon Urbain, négociant, St-Vincent.
Ayasse Casimir, président honoraire du tribunal de Moutiers, à Curbans.
Justet Louis, employé à l'entrepôt des Tabacs, Sisteron.
Mégy, répétiteur au Collège.
Marius Bontoux, négociant en Poteries, aux Bons-Enfants.
Laborde, notaire à Saint-Geniez,
Sicard, conducteur des Ponts-et-Chaussées, Volonne.
Roux Marius-Auguste, Percepteur à Voray (Haute-Saône).
Tassy, professeur au Lycée de Toulouse.
Abbé Suquet, chanoine titulaire de Notre-Dame, Paris.
Paul Allégre, Président du Tribunal Civil de Barcelonnette.

Nous ne pouvons pas mieux clore cette *première liste* qu'en citant le nom de M. le GÉNÉRAL BONGARÇON, un de nos premiers adhérents qui a bien voulu se faire inscrire comme **membre perpétuel.**

DOUX PAYS

J'aime mon doux pays natal, ma belle France.
Dont le bon goût parfait et l'art incontesté
Etendent au dehors notre heureuse influence
Et par le fin *Congo* font régnér la beauté.
Georges Mancin, au savonnier Victor Vaissier

Efficaces contre les douleurs. — Larivière (Haute-Marne), le 5 avril 1898. Jétais atteint de douleurs rhumatismales de la tête aux pieds. Depuis que je prends des Pilules Suisses, je ne souffre presque plus ; c'est le remède qui me soulage le mieux. Je ne pouvais ni manger ni boire, et aujourd'hui je mange bien. — MOREL Alexandre, (Sig. leg)

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

9

A QUOI TIENT LE BONHEUR

Par MAXIME DELAUR

Comment on évite les infortunes en ménage

—

Et moi, que l'on dit fou, parce que je pense à ma guise et ne raisonne pas mon plaisir ; parce que j'en jouis à mon gré, quand et comme je le rencontre, je prends la femme telle qu'elle est, l'ornement de la Société, l'embellissement de la vie, la fleur des vallées et des plateaux, la flore des prairies estivales dans les monts aux flancs rocheux ; l'agrément et l'attrait parmi les vulgarites remuontes des villes. Elle tranche sur la foule et l'émaille. Je la regarde glisser avec sa démarche fluide et sa molle élégance. Si le bonheur m'accorde mieux et plus, je l'en bénis. Je savoure en mon cœur, dans la fidélité du souvenir, ce don ineffable et le tair religieusement. Mon âme toujours vide lance ma pensée au voyage.

Vous m'avez arraché mon secret, mesdames. Vous savez la cause, hélas incurable de ma souffrance et de ma vie nomade. Ayez pitié de moi ; et pardonnez cette explos on d'une douleur trop longtemps contenue. Priez, vous, dont le cœur est pur ; priez pour que votre infortuné ami trouve enfin la grâce de son ame.

— Vous la cherchez ami Marguès, à travers le monde, dit Lucien.

— Qu'elle étrange idée quand vous le voyez sous ce berceau de Jasmins.

— C'est trop tard ; mon bon Lucien.

— Bah ! il ne faut jamais dire à la fontaine : je ne boirai pas de ton eau. Qui aurai osé penser que, moi, jardinier, fils de jardinier à Visevet près Paris, j'aurais jamais goûté à ce vin de Ténédos que je bois à votre amitié. — Et là-dessus, allons au jardin nous divertir.

— On se divertit, chose facile entre gens qui s'aiment. On se sépare comme le veut le cours des heures.

Marguès avoit sur le cœur les fâcheux soupçons d'Amélie sur Lespingole. Il s'en éclaircit un jour avec cette joyeuseté vivante.

— Ne me parle plus de cette misérable aventure, Qui se mêle à la fange en sort sali.

— Que diable allai-je faire avec cette abominable chafouine aux yeux gris ? Le nez de chapôtre, mon ami ! Ce nez-là m'a jeté inconscient dans l'incomsde intrigue imaginée par cette orgiaque nature avec Arthur et l'odieux Heurtebise. La vigueur expéditive de Lucien m'a ouvert les yeux. Je me suis débarassé de la chevelure ébouriffée.

Honteuv de ma connivence involontaire avec ces deux vilenies, je me hâtai d'aller auprés de madame Amélié implorer le pardon de mon incurable étourderie. Elle a pu éveiller de tristes soupçons dans l'esprit de la femme pour qui je respecte le plus profonp respect. Le bon Lucien sollicita ma grâce. La bonté de madame Amélie ne me l'a pas marchandee,

— Quant à toi Marguès, tu me sais dévoué comme un barbet. Il n'est qu'une chose en toi qui me désole. Ce sont les eternelles absences.

— Tu es ma sagesse. Loin de toi, je n'ai plus ni l'est ni la boussole.

— Tu as ton cœur,

— Tu l'écoutes trop ou pas assez.

— Fais comme moi, l'on s'assagit au voyages,

— Tu en parles à ton rise, enfant gâté d'Artémis la Lydienne.

— Toi, qui n'as penser, vouloir boucler tes malles et partir. Moi, Rivé au ratelier du travail, je suis réduit à compter. Ta curiosité aspire à connaître l'univers et toutes ses beautés.

A suivre.

© VILLE DE SISTERON

Une Hérésie Financière

Les 200 législateurs qui proposent, pour construire la « ligne de Paris à Chartres », pour faire pénétrer directement dans Paris le réseau de l'Etat, de gager un emprunt sur les « produits » du réseau, n'ont nullement l'air de se douter qu'ils mettent en avant une énormité, et qu'à les écouter on commettrait une hérésie financière.

J'usqu'ici il reste de règle absolue en matiére de comptabilité publique, — nos législateurs peuvent mais ne devraient pas l'ignorer, — que la *totalité des recettes budgétaires gagent la totalité des dépenses.*

Ce qui fait illusion, c'est que le réseau d'Etat a un « budget spécial ». Mais ce budget ne règle exclusivement que les recettes et les dépenses de « l'exploitation ». Au fond, le « budget annexe » n'est qu'un des chapitres du budget du ministère des travaux publics.

Les « bénéfices », la différence entre les recettes et dépenses portées à ce budget d'exploitation, sont versés à la masse commune des recettes du Trésor, pour s'amalgamer sans distinction avec toutes les autres recettes de l'Etat.

Quant aux dépenses, si celles d'exploitation inscrites au budget annexe sont couvertes par les recettes, tout est au mieux. Dans le cas contraire, ce serait le Trésor, ce seraient les ressources communes, ce serait l'argent des contribuables qui comblerait la lacune

Par ailleurs, « les dépenses de premier établissement », — et celle projetée en est bien une, — tout ce qui n'est pas dépenses d'exploitation sont « imputées sur des crédits ouverts au bud- » get du ministère des travaux publics, » payées par le caissier central du » Trésor ou les trésoriers-payeurs gé- » néraux ».

Est-ce autre chose qu'une hérésie de vouloir gager une dépense spéciale sur une recette générale ? Les recettes générales sont le gage des dépenses générales, que celles ci soient productives comme la poste, les télégraphes, ou improductives comme la défense nationale, l'instruction publique, ou encore le paiement des fonctionnaires et des créanciers de l'Etat. Il ne peut être permis à l'une quelconque des administrations publiques de disposer de ce gage, de l'hypothèquer, pour ses besoins personnels.

Voilà des années que la Chambre, et l'on sait si elle s'en fait gloire, travaille à faire disparaître les budgets extraordinaires, les emprunts à côté, les « caisses spéciales ». Elle n'y est pas parvenue entièrement, sans doute, mais elle a fait le plus gros de la besogne, Et c'est le moment que l'on choisirait pour rouvrir une de ces caisses spéciales !

Si l'idée était acceptée, qui donc empêcherait les autres administrations publiques de suivre l'exemple ? Et il y a longtemps qu'a été donné l'avertissement : « toute affectation spéciale d'un revenu de l'Etat au service d'un emprunt déterminé est le premier pas vers la banqueroute. »

ÉCHOS & NOUVELLES

Commission parlementaire de l'enseignement

La commission de l'enseignement a entendu plusieurs hautes personalités universitaires. MM. Gréard, recteur de l'Académie de Paris, Berthelot, Rambaud anciciens ministres, Lavisse et Jules Lemaître, ont été d'avis qu'il fallait donner une extention à l'enseignement moderne, qui modifié dans un sens plus pratique encore, doit devenir l'enseignement reçu por l'immense majorité des Français, et qu'il fallait accorder aux bacheliers de l'enseignement moderne l'accés de toutes les fonctions publiques ainsi que des facultés de médecine et de droit.

Nous sommes heureux de constater, que par une série d'heureuses transformations, le Collége de Sisteron a été mis en état de donner cet enseignemen, qui est celui de l'avenir, et qui au jour de la réalisation des réformes prévues, il pourra appliquer les programmes immédiatement et d'une façon complète.

Cercle des Bas-Alpins à Marseille

Au nombre d'une soixantaine, les membres de ce cercle si justement apprécié à Marseille, se trouvaient réunis autour de leur sympathique président, M. Irénée Martel, officier d'Académie. au grand restaurant du commerce, rue Colbert, dimanche 23 janvier, pour fêter en famille, le 6e anniversaire de la fondation du Cercle. Réunion vraiment charmante, convives distingués et d'exquise courtoisie, menu savoureux signé Richerme, un compatroiote bas-alpin, propriétaire de l'établissement, ce qui suffit à faire l'éloge des mets et des vins choisis.

Parmi les membres du cercle dont la situation est particuliérement notable, on remarquait la présence du vice-président, M. Prunier, conseiller général des Basses-Alpes, de M. Latil, président de la Chambre des notaires, de M. Salvan, colonel en retraite ; de M. Bremond, président de la société de secours mutuels La Bas-Alpine, et son vice-président M. Girard ; de M. Chandony, médeçin de la marine en retraite; de M. Gandalbert, directeur des Postes en retraite, etc.

Quand le champagne, au dessert a pétillé dans les coupes, le président Martel a lu differentes lettres d'excuses, entre autres celles de M. Delombre, ministre du Commerce ; du Comte Boni de Castellane et de M. Paul Roux, députés des Basses-Alpes ; de MM. Pierre Roux et Adrien Roux, conseillers généraux ; de M. Armand, avocat à la Cour d'Aix, tous membres du cercle; puis il s'est taillé un de ces bons succés d'improvisation dont-il a le précieux secret. Aprés lui on a fort applaudi les toasts de M. Latil ; du secrétaire Bremond, du vice-président Pelloux ; de M. Girard et du représentant de la presse.

La fête s'est terminée par un bal paré et travesti qui s'est ouvert gracieux, entrainant et chatoyant, de beaux costumes dans la salle du restaurant du commerce, à 10 heures du soir et qui n'a pris fin qu'aux premières lueurs de l'aurore.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

SISTERON

Entre Italiens. — Une rixe sanglante avait lieu dans la nuit de dimanche à lundi, entre deux sujets du roi Humberto. Motif : la rivalité de métier. Dans la discussion Piétro Reinaudi, dejà houspillé l'avant-veille par son compatriote Ghiseppo Bernardi, porta à celui-ci un violent coup de hache sur le crane et prestement pris la fuite. Il a réussit avec l'intention évidente de passer la frontière a se soustraire, pendant deux jours, aux recherches de la justice ; mercredi on l'a cueilli à Digne et amené à la maison d'arrêt de Sisteron, pour l'instruction. Malgré cette horrible blessure, l'état de la victime est assez satisfaisant, bien que l'on craigne des complications du côté des méninges.

Jusqu'ici, quoique nombreux, les Italiens qui habitent notre ville n'avaient pas trop fait parler d'eux, est-ce que cela commencerait ??

Théâtre. — Toujours beaucoup de monde aux représentations données par la troupe Mouton. Le programme soigneusement choisi pour ces soirées de famille est constamment varié. L'opérette, le vaudeville et la pantomime en font les meilleurs frais. Les intermèdes de M. et Mme Girer, obtiennent sans faiblir, toujours le même succès bien mérité.

Fête de la Baume. — Très réussie, grace au beau temps et aux accords de la musique des Touristes, cette fête du faubourg, avait attiré de nombreux assistants. Après le concert et les divers jeux, quelques privilégiés amis de la maison ont pris le chemin de la villa des nymphes et sont aller visiter sa splendide serre chaude ou se trouvent réunis une foule de plantes exotiques si bien acclimatées, que la récolte du coton, cette année, a permis au propriétaire de ce coin privilégié de se faire confectionner une couverture chaudement ouatée. Pourquoi cette louable tentative n'aurait-elle pas d'imitateurs ? ?

Société de Prévoyance et de Secours mutuels. — Le 22 courant, la Société de secours mutuels de la ville de Sisteron, s'est réunie en acsemblée générale sous la présidence d'honneur de M. Le Sous-Préfet, M. le Maire et les membres honoraires assistaient à la séance.

Le Président à donné lecture du compte rendu de la situation personnelle et financiére pendant l'année 1898. En voici le résumé :

La Société se compose de 127 membres participants et 5 membres honoraires.

Son avoir social est de 47. 993 fr.. Elle sert à 10 de ses membres une pension viagère qui varie par la majoration de l'État de 60 à 72 fr. selon l'âge et la famille du titulaire ; plus deux pensions prises sur les fonds courants.

M. le Sous-Préfet et M. le Maire en deux éloquentes improvisations ont fait ressortir les avantages de la mutualité, les bienfaits que lui prodigue l'Etat et ont assuré l'assemblée de leur dévouea leur cause.

Le Conseil d'administration a été réélu à l'unanimité par acclamation.

Carnaval 1899. — Demain aura lieu le premier bal paré et masqué de la saison carnavalesque chez l'ami Donzion, comme toujours nous espérons que le carnaval 1899, saura nous faire passer d'agréables soirées.

Voici les jours et dates des bals qui auront lieu en cet an de grâce.

Dimanche, 29 janvier.
— 5 février ;
Jeudi gras 9 —
Samedi 11 —
Mardi gras 14 —

Tirage au sort. — Les opérations du tirage au sort dans l'arrondissement de Sisteron, ont commencé cette semaine. C'est M. le maire qui préside en l'absence de M. le Sous-Préfet.

ÉTAT-CIVIL

du 20 au 27 Janvier 1899

NAISSANCES

Martin Marcel-Justin-Joseph.

Beinet Marie - Thérèse - Eglantine - Adrienne.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Néant.

P.-L.-M. — A l'occasion des courses de Nice et du Tir aux pigeons de Monaco la Cie délivrera à Lyon, St-Etienne et Grenoble, du 8 au 18 janvier, des billets d'aller et retour, en 1re classe, valables pendant 20 jours.

Lyon viâ Valence, Marseille ; Cannes 91 fr. 55 ; Nice 96.75 ; Menton 100,80 ; St-Etienne viâ Lyon Marseille C. 101.15 Nice, 106.35 ; M. 110.55 ; viâ Chasse et Marseille ; C. 94,75, N. 99,45, M. 104.

Grenoble viâ Aix Marseille C. 83,65 ; N. 88,85, M. 93,05 ; viâ Valence Marseille ; Cannes 90,20, N. 95.40 M. 90.45.

On trouvera ces billets et des prospectus détaillés à Lyon, à la gare de Lyon-Perrache ainsi qu'aux agences Lubin et Lyonnaise de voyages, à St-Etienne et Grenoble à la gare.

P.-L.-M. — La Compagnie rappelle au public que toutes ses gares sont ouvertes au service des titres et à l'émission des obligations 2 1/2 0/0. Ces obligations rapportent un intérêt annuel de 12 fr. 50, sous déduction de l'impôt, et sont remboursables à 500 fr.

MENUS PROPOS

Réception présidentielle.

Un homme barre violemment la porte à un invité:

— On ne passe pas. Cette entrée est réservée à Messieurs les sénateurs et députés.

— Mais... je suis député... Voici ma carte.

Alors l'huissier, grincheux:

— C'est bien. Passez, mais ne recommencez pas !...

***

On casse du sucre sur le dos du menage Troisétoiles.

— C'est un vrai ménage Benoiton, dit quelqu'un. Monsieur s'en va de son côté, et madame de l'autre. Si l'un n'est jamais là, l'autre est toujours absente.

— Alors, conclut un mauvais plaisant, c'est ce qu'on peut appeler des époux... à sorties.

LA SURDITÉ VAINCUE

Bourdonnements, Maladies de l'Oreille de la Gorge et du Nez

Qui donc avait dit que la surdité nécessitait un traitement long, dispendieux et qu'elle était parfois même incurable !

La lettre ci-dessous démontre péremptoirement le contraire :

Monsieur,

« *Quand j'ai commencé votre traitement, il y a un mois, j'entendais à peine le tic-tac d'une montre, et actuellement je l'entends à une distance de un mètre cinquante.*

« *Je suis heureux de vous dire que les bourdonnements, étourdissements et saignements de nez, dont je souffrais, ont totalement disparu.*

« Signé : Ch. Ménard, à Lavannes, par Vitry-les-Reims. »

Elle nous est communiquée par le directeur du journal de la Surdité, des maladies de l'Oreille, de la Gorge, du Larynx et du Nez, le plus savamment documenté des journaux otoiogistes. Il n'en faut pas plus pour montrer aux personnes atteintes de ces maladies incommodes et irritantes, tout l'intérêt qu'elles peuvent trouver dans sa lecture.

Cet organe médical relate, en effet, les guérisons nombreuses et récentes obtenues par correspondance et les résultats merveilleux dus à l'emploi de la méthode médicale pratiquée par les savants médecins qui la rédigent. Ajoutons, dans l'intérêt des malades, que ce journal est adressé gratuitement sur demande faite, au directeur. 112, boulevard Rochechouart, Paris. P. F

Tribunal de Commerce de Sisteron

Liquidation Judiciaire

Avis aux Creanciers

Par jugement du 25 janvier 1899, rendu par le Tribunal Civil de Sisteron, faisant fonction de Tribunal de Commerce, le nommé BERATO Victor, industriel à Volonne y domicilié a été admis à la liquidation judiciaire. M. BARNAUD, juge, est nommé juge commissaire ; M. GIRAUD, greffier, liquidateur provisoire.

MM. les créanciers sont convoqués à se réunir au palais de justice le neuf février à dix heures du matin, en la salle d'audience pour examiner la situation et donner leur avis sur la nomination du liquidateur et des contrôleurs. Ils sont, en outre avertis qu'ils peuvent dés maintenant déposer au greffe leurs titres de créance accompagnés d'un état de produit.

Pour extrait conforme.
Le Commis greffier,
PEIGNON.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique: 26 Rue Etienne Marcel. Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. Rebattu.

© VILLE DE SISTERON

Étude de Me Charles BONTOUX
AVOCAT-AVOUÉ
à SISTERON (Basses-Alpes)
Successeur de Me CHARNIER

VENTE
PAR
SURENCHÈRE

Il sera procédé le mercredi vingt-deux février mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf. à deux heures du soir au Palais de Justice de Sisteron et par devant Mr BARNAUD, juge-commis, à la vente aux enchères publiques, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire des communes de Bellaffaire, Turriers et Gigors, canton de Turriers, arrondissement de Sisteron (B. A.).

LOT UNIQUE

1°. Corps de bâtiment au village de Bellaffaire, Nos 366, 366· de la section A.

1°. Propriété en nature de pré et bois-taillis, d'une contenance d'environ dix-sept ares, soixante-dix centiares Nos 454 et 455.

3°. Jardin, aire, labour, vague au quartier de la Croix du pin, d'une contenance d'environ un hectare, quatre-vingt-un ares, soixante centiares, Nos 461, 462, 463, 464, 465, 465, 466 de la section A,

4·. Labour au quartier de la Traverse, d'une contenance d'environ seize ares, soixante centiares, No 508 de la section A.

5·. Labour au quartier du Serre, Nos 511 et 512 de le section A, d'une contenance d'environ un hectare soixante-onze centiares.

6·. Labour au quartier de Champdolent sur le territoire de Bellaffaire et de la Maïre de la Fouent, sur la commune de Turriers, Nos 545, 520,15 et 16 de la section B.

7·. Labour au quartier des Traverse, Nos 515 et 516 de la section A. d'une contenance d'environ un hectare, quarante-quatre ares.

8·. Labour au quartier de la Traverse, Nos 472 et 473 de la section A., d'une contenance d'environ quarante-neuf ares.

9·. Labour au quartier de la Traverse Longue, Nos 488, 500 et 501 de la section A., d'une contenance d'environ cinquante-un ares, quatre-vingt-dix centiares.

10·. Labour au quartier de la Bernarde, Nos 530 et 531 de la section A. d'une contenance d'environ quatre-vingt-huit ares, quatre-vingt centiares.

11·. Labour au quartier de la Peyre, Nos 467, 467,, 469 de la section A. d'une contenance d'environ cinquante sept ares, cinquante quatre centiares.

12·. Labour au quartier appelé la Traverse Basse Nos 470 et 471 de la section A. d'une contenance d'environ soixante ares soixante-dix centiares.

Immeuble situé à Gigors

13·. Labour au quartier de la Gravière No 679 de la section A. d'une contenance d'environ neuf ares.

Mise à prix : Trois-mille-cinq-cents francs,
ci . . . . . 3.500 fr.

Ces immeubles dépendent des successions du sieur Denis JULLIEN et de la dame Césarine JANSELME, épouse Jullien en leur vivant, propriétaires demeurant et domiciliés à Bellaffaire.

Ils ont été adjugés à l'audience du vingt-cinq-janvier mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf et surenchéris suivant acte du Greffe du 25 janvier mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf, enregistré, par la demoiselle Fanny JULLIEN, ayant Me BONTOUX pour avoué, et la mise à prix a ainsi été portée au chiffre ci-dessus indiqué,

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal civil de Sisteron et en outre à la charge en sus du prix des frais de la surenchère.

Sisteron, le 17 janvier 1899.
L'avoué surenchérisseur,
C. BONTOUX

Enregistré à Sisteron le vingt-sept janvier mil huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf folio 43 case 2.

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.
CORBEL.

Etude de Me A. HEIRIÈS
Notaire à Sisteron
Sucr de Me CHAUVET et AUDIBERT

ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le dimanche vingt-neuf janvier 1899, à deux heures du soir, en l'étude et par le ministère de Me HEIRIÈS, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés situés sur le terroir de la commune de Sisteron, appartenant à M. Antonin FABRE, propriétaire, demeurant à Peipin.

DESIGNATION

PREMIER LOT

Belle Maison à trois étages, élevée sur caves, avec terrasse entièrement vitrée, située à Sisteron, rue droite, Nos 577 et 585 de la section G.

Mise à prix : Quinze-mille francs.
ci . . . . . 15.000 fr.

SECOND LOT

Jolie propriété à dix minutes de Sisteron, quartier de la Baume, comprenant : Maison d'habitation, composée : au rez-de-chaussée, de salle à manger, cuisine et citerne, chambre à coucher au premier étage, terrasse ombragée, potager, pré et bois, Nos 1195 p. 1196, 1197 de la section B. contenant : 30 ares 44 centiares

Mise à prix : Trois-mille-cinq-cents francs.
ci . . . . . 3.500 fr.

TROISIÈME LOT

Pré, à Sisteron, quartier de la Chaumiane, Nos 333, 334, 335, 336 et 337 de la section B., contenant : 66 ares, 22 centiares.

Mise à prix : Deux-mille-cinq-cents francs.
ci . . . . . 2.500 fr.

Toutes facilités de Payement

Pour tous renseignements, pour visiter ou pour traiter de gré à gré avant les enchères, s'adresser au vendeur ou à Me HEIRIÈS, dépositaire du cahier des charges.

HEIRIÈS.

A LOUER DE SUITE
1° UNE PROPRIETE d'agrément et de Rapport,
Sise au quartier du Thor
2° En totalité ou en partie
Une Maison avec magasin
Sise Rue droite

Pour tous renseignements et visiter la maison, s'adresser à M. Eugène PEIGNON, greffier, rue droite, Sisteron.

Etude de Me L. GASSIER,
Avocat-Avoué à Sisteron (B.-A.)

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de première instance de Sisteron le dix Août 1898, enregistré et signifié à partie le trois septembre 1898.

Entre : Monsieur BADEL Benoît, négociant, domicilié et demeurant à Sisteron.

Et Madame Marie BROUCHON, sans profession, domiciliée de droit chez son mari et demeurant actuellement chemin de la Croix Barret No 92 à Lyon.

Il appert :

Que le divorce à été prononcé d'entre les dits époux BADEL et au profit du dit Benoît BADEL.

Pour extrait certifié conforme, délivré par l'Avoué soussigné et celui du sieur Badel.

Sisteron, le 26 janvier 1899.
L. GASSIER.

Aux Musiciens !

A vendre dans de très bonnes conditions

UN CORNET A PISTON

Système BESSON, à l'état de neuf
S'adresser au Café de la Terrasse chez M. Amayen

---

58 années de succès
Grand-Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE **DE RICQLÈS**

Le seul Alcool de Menthe Véritable
DISSIPE *les* **maux de cœur,** *de* **tête, d'estomac,** *les* **indigestions,** *les* **Etourdissements**
SOUVERAIN *contre la* **GRIPPE** *et les* **REFROIDISSEMENTS**
Seprend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée ou mieux encore dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT *aussi pour les* **dents,** *la* **bouche** *et dans les soins de la* **Toilette.**
REFUSER LES IMITATIONS
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

EN 20 JOURS
GUERISON RADICALE de l'Anémie
Par l'ÉLIXIR DE St-VINCENT-DE-PAUL
Seul Produit autorisé spécialement.
Pour Renseignements, s'adresser chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, PARIS
GUINET, Pharmacien-Chimiste, 1, Passage Saulnier, Paris.
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

MÉDECIN AVISÉ

Combien d'enfants sont en péril par suite de leur croissance trop rapide? Quelle n'est pas alors l'inquiétude de leurs mères? Que celles-ci lisent la lettre suivante :

Issoudun, 28 février 1898.

« Messieurs, Je me fais un devoir de vous informer des excellents résultats que votre Emulsion Scott a produits sur mon garçonnet, âgé de 11 ans.

« Depuis quelque temps déjà, cet enfant, fatigué par la croissance, ne mangeait pas ; toujours triste, morose, sa santé s'aggrava au point que nous dûmes consulter un Médecin, qui le déclara atteint d'un commencement de tuberculose pulmonaire.

Ferdinand CONCHON

L'Emulsion Scott fut ordonnée, et, après quelques semaines de traitement, un mieux déjà sensible s'était produit chez notre petit malade, qui était plus gai, toussait moins, et mangeait de bon appétit. L'usage de l'Emulsion Scott fut régulièrement continué et j'ai le bonheur de vous informer que, grâce à votre bienfaisante préparation, mon enfant est complètement rétabli.

« Agréez, Messieurs, mes sincères remerciements. Signé : J. Conchon, casernier du génie. »

Voilà donc un enfant qui ne puisait plus dans sa nourriture habituelle les éléments nécessaires à sa rapide croissance, et que fait le Médecin avisé, pour relever les forces vitales épuisées ? Il se hâte d'ordonner l'Emulsion Scott dont il connaît la puissance nutritive (grâce à l'huile de foie de morue et à la glycérine), la grande influence sur la formation et la croissance des os (grâce aux hypophosphites de chaux et de soude qu'elle renferme) et la facilité avec laquelle elle est prise par tous : enfants, adultes ou vieillards.

Echantillon sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 25 janvier 1899.

Des realisatiods de bénéfices ont amené un tassement presque général assez sensible sur le 3 o/o et peu ou pas sur le crédit Foncier ferme à 735. le comptoir national d'escompte à 593, le Crédit Lyonnais à 881, la société générale en avance à 546, la Banque spéciale des valeurs industrielles à 255, la Banque française d'émission à 160.

Bien tenue l'action Bec Auer.

L'obligation 4 o/o Cie Générale d'immeubles est demandée à 468 et l'obligation 5 o/o Austro-Belge de pétrole à 506.

Le 26 à eu lieu la 2me assemblée générale consécutive de la Cie du Chemin de fer d'Andelot à Levier.

Les ardoisiennes de doyende produisent une couche de 4 millions d'ardoises. sont capital est de 1.200.000 fr. par action de 100 frs.

Action Mode nationale en progrès

Le chemin de fer français sans grandes variations.

AVIS

MM. CASAGRANDE frères Chirurgiens Dentistes à Manosque, très connus et très appréciés dans la région, informent le public qu'à partir de ce jour, ils recevront leurs clients tous les mardi, Jeudi, samedi et jours de foire, dans leur cabinet situé au 1e étage de la maison Gilly-Armand, rue de Leuze, 3.

MAISON A. TURIN, FONDÉE EN 1860
PLACE DE LA MAIRIE, 20

IMPRIMERIE -- PAPETERIE

COMMISSION EN LIBRAIRIE - RELIURE

Fournitures Scolaires et de Bureaux -- Articles de Dessin

ENCRES NOIRES & DE COULEUR - TIMBRES CAHOUTCHOUC
SOUS-MAINS ET SERVIETTES - REGISTRES - MAROQUINERIE

CONDITIONS SPÉCIALES A MM. LES INSTITUTEURS

Copies de lettres 500 fos,	depuis . . .	1 fr. 10.
Boites, papeterie fantaisie couleur	— . . .	0, 25.
Papier d'arménie, la boite de 12 cahiers	. . .	2, 90.
— --	le cahier de 24 usages . . .	0, 30.

Maison Aug. TURIN, 20. Place de la Mairie, SISTERON.

On demande un apprenti à l'Imprimerie du journal.

© VILLE DE SISTERON

Pharmacie Centrale. — Droguerie

MEDAILLE D'OR -- DIPLOME D'HONNEUR — HORS CONCOURS

D. LAUGIER

47, Rue Droite, SISTERON 47, Rue Droite

Dépôt Général des EAUX MINÉRALES Françaises et Etrangères
Et de toutes spécialités Pharmaceutiques

Fabrique de Produits Vétérinaires spécialisés

BANDAGES — BAS POUR VARICES
DOUCHES D'ESMARK
INJECTEURS, IRRIGATEURS, ETC.

Notre nombreuse Clientèle est assurée de toujours trouver à la Pharmacie, des produits irréprochables de 1re qualité et une grande modicité dans les prix. — Les ordonnances de MM. les docteurs sont dans leur préparation l'objet d'une attention toute particulière de notre part.

PRIME — GRATUITE

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — **Un An : 6** fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

Agents-Acheteurs sérieux sont demandés pour VENDRE les Célèbres et Parfaites Machines à Coudre

DAVIS

DEMANDER PRIX et CONDITIONS : **48, Boulevard Sébastopol, Paris.**
MAISON **ELIAS HOWE**, fondée en 1863. — *L. ANDRE & Cie.*

OUTILLAGE | **TOURS** | **MACHINES**
INDUSTRIEL et d'AMATEURS — de tous Systèmes — à découper
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* — **OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
Nouveau TARIF-ALBUM 320 p. (350 gravures) franco 0.85 c.

A. TIERSOT

CONSTRUCTR BREV. A PARIS
16, Rue des Gravilliers.
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

Contre la **CONSTIPATION** *et ses conséquences :*
EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.
PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES
EXIGER les VÉRITABLES avec l'*Etiquette* et pilule au 4 coulleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK
1 fr. 50 le 1/2 Boîte (60 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).
Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

SOCTE ANONYME DE LA Gde DISTILLie — **E. CUSENIER Fils Aîné & Cie** — CAPITAL SOCIAL 10.000.000 Frs

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MAZARINE — EXTRA SEC CURAÇAO — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI — 15 USINES et Cies FRANCE ETRANGER

FINE CHAMPe DE LA COURONNE — MARQUE V.H.O.

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE

CUSENIER

APERITIFS SUPERIEURS HYGIENIQUES

ABSINTHE BLANCHE — VERMOUTH QUINQna — TONIQUE BITTER — AMER CUSENIER — ABSINTHE HYGIENIQUE

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

PHARMACIE DE PREMIÈRE CLASSE

ANCIENNE PHARMACIE GABERT

PRODUITS CHIMIQUES, PHARMACEUTIQUES — DROGUERIE

A. FERRAND

Pharmacien de 1re Classe de l'Ecole superieure de Montpellier

SISTERON, Rue de Provence (A coté de l'Epicerie Marseillaise)

DÉPOT { Spécialités Pharmaceutiques — Parfumerie Hygiènique — Produits Vétérinaires

EAUX MINÉRALES Françaises et Etrangères
OBJETS DE PANSEMENTS
PRODUITS ANTISEPTIQUES

Accessoires de Pharmacie
Bandages, Bas pour varices
DOUCHES, INJECTEURS, IRRIGATEURS

ANALYSES CHIMIQUES -- MÉDICALES -- INDUSTRIELLES & AGRICOLES

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON

- Sirop contre la coqueluche
- Baume contre les cors
- Injections contre les écoulements
- Mixture anti-gastralgique
- Baume dentaire
- Lotion contre la chute des cheveux
- Gouttes anti-anémiques
- Présure liquide - Eau dentifrice
- Cachets anti-névralgiques
- Vin reconstituant
- Pommade contre les hémorroïdes
- Sirop vermifuge
- Tœnifuge contre le ver solitaire
- Eau de Cologne et de Quinine
- Produits Photographiques

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

---

BANQUE FRANÇAISE
18, Boulevard Montmartre, PARIS
PRETS sur toutes successions en France.
ACHAT de Nues-Propriétés et Usufruits, Constitution de Rentes viagères.
à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances
REMISE AUX INTERMÉDIAIRES
Téléphone N° 133-26.

MARQUE DE FABRIQUE — DÉPOSÉE

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS
Guéris en aspirant la
CIGARETTE LAGASSE
Régénérateur des organes respiratoires
Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine
11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

FUMEURS ne fumez qu'un papier à Cigarette **"LE CYCLISTE"**

G. AUBERT
165, rue de Paris, MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine).
CAHIER A BOUT AMBRÉ
CAHIER GOMMÉ, FERMOIR INUSABLE

Chaux Eminemment Hydraulique

GABRIEL et LUCIEN LAUZIER
Fournisseurs des Ponts et chaussées
Chemins de fer et Administrations

Usine à vapeur à SIGONCE
par FORCALQUIER (Basses-Alpes)

Gare d'Expédition, LURS.

A VENDRE
Pour Cause de Santé
MAGASIN DE CHAUSSURE
S'adresser au Bureau du Journal

TRAITEMENT DE l'**ANEMIE** ou **CHLOROSE** de la **PALES COULEURS** (Maladie des Jeunes Filles) PAR LES

PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD

Le nom BLAUD est gravé sur chaque PILULE
A. Sciorelli — PARIS

BANQUE FRANÇAISE
18, Boulevard Montmartre, PARIS
PRETS sur toutes successions en France.
ACHAT de Nues-Propriétés et Usufruits, Constitution de Rentes viagères.
à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances
REMISE AUX INTERMÉDIAIRES
Téléphone N° 133-26.

MARQUE DE FABRIQUE — DÉPOSÉE

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS
Guéris en aspirant la
CIGARETTE LAGASSE
Régénérateur des organes respiratoires
Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine
11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
SISTERON — **A. TURIN** — BASSES-ALPES
Papeterie de luxe — Fournitures Scolaires et de Bureaux — Copie de Lettres

---

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON